

# Barjac et la chanson : une longue histoire.

C'est à Tharaux, un petit village du nord du Gard que l'aventure commence, au début des années 90, un soir d'été.

Une histoire de copains qui décident d'installer une estrade et quelques chaises sur la place du village pour inviter des amis chanteurs-compositeurs "engagés" à se produire.

Des amis et pas des moindres : Jean Vasca, Jacques Bertin, Jean Ferrat...

Après quelques concerts, le succès grandissant, la place du village se révèle trop petite. Les organisateurs pensent alors proposer à Edouard Chaulet, Maire de Barjac, commune proche, d'organiser leur manifestation. Leur communion de pensées concernant la poésie et la politique facilite évidemment la décision du Maire.

C'est donc en 1992, sous l'impulsion d'un Conseil Municipal désireux de mettre à l'honneur la chanson à texte, que la cour du château de Barjac accueille la bande de copains pour les prémisses de ce qui deviendra quelques années plus tard un festival d'envergure. Anne Sylvestre, Michèle Bernard, Francesca Solleville, Isabelle Aubret et bien d'autres rejoignent l'aventure.

Cette première série de concerts Barjacois réunit plus de 200 spectateurs, ce qui, à l'époque, pour la petite commune de Barjac, est un beau succès.

L'événement portait alors le nom de "En Chansons dans le Texte".

La graine est semée, l'histoire doit avoir une suite.

Il faut donc commencer par se structurer, c'est ainsi que l'association Chant Libre est créée en novembre 1992 avec pour objet : "L'organisation de manifestations permettant l'expansion à Barjac et dans son environnement des chansons, paroles, musiques et gestes."

Ce n'est que 2 ans plus tard que la première

édition du festival Chanson de Paroles voit le jour.

Jean Vasca puis Jofroi en ont assuré la direction artistique jusqu'en 2016, année où le festival prendra le nom de Barjac m'en chante sous la direction de Jean-Claude Baren.

Après six ans, Jean Claude passe le relais à Julie Berthon qui signe sa première édition en 2023.

Si Alain Leprest, Anne Sylvestre et Jean Ferrat ont été les figures emblématiques du festival, nombre d'artistes d'envergure sont venus à la rencontre du public de Barjac pour offrir de belles soirées d'été à un public toujours plus nombreux.

Le succès toujours au rendez-vous, au cours des années, le festival passe de trois à six jours et s'étend au-delà de la cour du château sur deux autres lieux : la chapelle des Capucins et le Lion d'Or, magnifique écurie voûtée. Puis, face à une fréquentation en constante augmentation, un chapiteau pouvant accueillir une plus grande jauge prend finalement place au Pradet, à l'entrée du village.

La soirée entre copains sur la place du village de Tharaux est devenue 30 ans plus tard un festival d'envergure investissant tout un village !

pour vivre ces quelques moments d'exception dans le cadre unique de ce village de caractère.

Ce festival, c'est l'histoire d'artistes qui défendent une chanson francophone exigeante à l'ombre des médias et du star système.

Et au cœur, depuis toujours, c'est de la chanson, de la musique, du texte, de la poésie, des idées, des émotions...

Barjac m'en chante c'est aujourd'hui 6 jours de festivals, 5 lieux, 35 concerts, 60 bénévoles et plus de 8000 entrées en 2024.

Le festival est ainsi devenu un lieu incontournable de la chanson, une référence bien au-delà de ses frontières cévenoles qui rayonne aujourd'hui à l'échelle nationale mais aussi sur une large partie des territoires francophones.

Et si l'histoire ne faisait que commencer ?



EN CHANSON DANS LE TEXTE



Festival 2024 © Chant Libre



Festival 2004 © JM André



Festival 1996 © JM André



Festival 2019 © Chant Libre



Festival 2003 © Chant Libre



Festival 1996 © Chant Libre

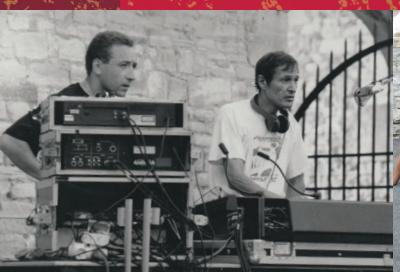
Quelques photos souvenirs.



Festival 2007 © Anne-Marie Panigada



Festival 2006 © JM André



Festival 1996 © JM André



Festival 2005 © Chant Libre

## **Devenez mécène du festival Barjac M'enchanté : Un engagement culturel et économique**

Depuis 1992, le Festival de Barjac est un rendez-vous incontournable de la chanson francophone, célébrant sa trentième édition en 2025.

Chaque année, pendant six jours, plus de **1 300 festivaliers, dont 350 participants avec des pass sur la semaine**, découvrent plus de 30 concerts, dans un cadre rural authentique.

En soutenant ce festival, votre entreprise bénéficiera d'**une visibilité renforcée auprès d'un public passionné et engagé**. De plus, le festival génère un impact économique significatif pour le territoire.

Le festival joue un rôle essentiel dans le développement économique local. En attirant chaque année un public nombreux ainsi que des artistes, le festival dynamise l'économie de la région, en favorisant entre autres l'occupation des hébergements, la fréquentation des restaurants et des commerces locaux. Ce rayonnement contribue au renforcement de l'attractivité du territoire, faisant du festival un **véritable moteur de développement pour Barjac et ses environs**.

Le Festival Barjac M'enchanté se distingue également par sa volonté de **mettre en lumière les artistes émergents**. En offrant une scène aux talents montants, le festival participe activement à la défense de la culture francophone et à l'émergence de nouvelles voix. Ce soutien précieux permet aux artistes de se faire connaître, de développer leur carrière et d'enrichir le paysage musical. Le festival est considéré comme une référence dans le réseau professionnel de la chanson

francophone, l'ensemble des professionnels du réseau portent une attention particulière à la programmation du festival et nombre d'entre eux prennent la route pour rejoindre le festival chaque année.

En tant que mécène, votre entreprise contribuera à cette **dynamique positive et à l'épanouissement des artistes de demain** et du réseau soutenant la chanson francophone.

En devenant mécène, vous contribuez non seulement à la pérennité de cet événement culturel, mais vous associez également votre image à **des valeurs de partage, de convivialité et d'engagement culturel et sociétal**.

Les bonnes raisons de soutenir notre association et l'organisation du festival Barjac m'en chante :

- La défense de la chanson francophone et son rayonnement.
- L'encouragement de la diversité culturelle francophone.
- La sauvegarde d'un tissu culturel local dynamique.
- Le maintien de l'attractivité économique d'un territoire.
- Le soutien d'une vie associative engagée.
- Les avantages fiscaux: à hauteur de 60 % d'exonération pour les entreprises et 66% pour les particuliers.

Le bureau de l'association Chant Libre.